



HAL
open science

Les dysfonctionnements du marché du travail à Mayotte.

Volet n°1 : Etat des lieux

François Hermet, Michel Paul

► **To cite this version:**

François Hermet, Michel Paul. Les dysfonctionnements du marché du travail à Mayotte. Volet n°1 : Etat des lieux. La Lettre du CEMOI, CEMOI, 2016, pp.1-4. hal-03546550

HAL Id: hal-03546550

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03546550>

Submitted on 28 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les dysfonctionnements du marché du travail à Mayotte

Volet n°1 : Etat des lieux

François HERMET, Maître de Conférences

Michel PAUL, Maître de Conférences

Université de La Réunion

Les violents et récurrents mouvements sociaux à Mayotte sont révélateurs de l'exaspération d'une population frappée par les inégalités et la pauvreté alors qu'elle appartient à un espace national parmi les plus développés au monde. Pour y remédier, les différentes mesures proposées par les autorités reposent, pour l'essentiel, sur l'augmentation des transferts financiers publics, en particulier dans la composante santé et éducation. Ces fonds doivent permettre de reproduire à Mayotte le processus de convergence en termes de niveau de vie qui fut observé pour les quatre premiers DOM.

Néanmoins, parmi les causes reconnues de la pauvreté, figure également celle relative à l'exclusion du marché du travail : compter sur les seuls transferts publics pour tenter d'améliorer de manière significative la situation de Mayotte est illusoire. Comme pour les autres économies domiennes, il faut en effet favoriser des modes de développement endogène.

La question du diagnostic du marché du travail constitue alors un préalable nécessaire pour s'assurer de la cohérence des politiques à mettre en place à Mayotte. Les enjeux en la matière sont de taille car il est manifeste que le développement économique et social de ce nouveau département se jugera à l'aune de sa capacité à insérer sa population de façon durable dans l'emploi.

■ Une économie émergente

Mayotte est une économie émergente dans laquelle le poids des activités traditionnelles, liées à la production de biens et services domestiques, y est encore important. Il n'est donc pas certain que la forte croissance économique de l'île, portée essentiellement par les importants transferts publics, se retrouve ipso facto dans les chiffres de l'emploi et du chômage car cela requiert une certaine proximité de la population avec les emplois créés, la nature de la relation salariale et le fonctionnement même du marché du travail.

Les statistiques disponibles montrent qu'une grande partie de la population est touchée par le chômage avec un halo particulièrement important. Les bas taux d'activité posent aussi problème car ils révèlent qu'un grand nombre de personnes, les femmes et les jeunes en particulier, sont très éloignés du marché du travail.

■ Un taux de chômage (relativement) faible mais qui augmente

Mayotte comptait en 2014 10 500 chômeurs au sens du BIT pour une population active de 53 200 personnes. Il en résulte un taux de chômage de 19,8%, ce qui est deux fois supérieur au taux métropolitain mais nettement inférieur à celui des autres DOM (24,1% dans leur ensemble).

Depuis 2009, année de la première enquête Emploi à Mayotte, on enregistre (i) de fortes augmentations du nombre de chômeurs (de 7 600 en 2009 à 9 400 en 2013 et 10 500 en 2014, ce qui correspond à des croissances annuelles de 5,3 et 11,1%) et (ii) une légère augmentation du taux de chômage (2 points de pourcentage). Compte tenu de la croissance de l'emploi et celle de la population en âge de travailler (respectivement 21,3% et 14,8% sur la période), on peut faire reposer cette dernière augmentation sur l'accroissement de la participation au marché du travail (+8,2%).

Cette configuration est nettement différente de celle de la période 2002-2007 sur laquelle on observait, à partir des recensements de la population, une légère baisse du chômage et une stabilité du taux d'activité. Ces statistiques montrent également une forte dynamique de l'emploi. Face à une augmentation de la population en âge de travailler dont on peut considérer qu'elle est importante (2,8% en moyenne annuelle contre 2,2% à La Réunion et 0,6% en métropole), l'emploi croît en effet à un rythme soutenu, supérieur à celui qui est nécessaire pour absorber, dans le cadre d'une croissance équilibrée, l'augmentation de la population active qui est liée à la démographie.

Les dernières statistiques publiées par l'Insee Mayotte confirment dans une large mesure cette configuration. L'année 2015 a été marquée par une très forte augmentation de chômeurs (+ 3 400 en un an) avec un taux de chômage qui s'établit désormais à 23,6 % (+ 4.2 points comparé à 2014), soit un niveau très proche de la moyenne des autres DOM. Cet accroissement repose sur une forte augmentation de la population active (+9,2%), en lien elle-même avec une forte augmentation de la participation (le taux d'activité augmente de 8,6%), et des créations d'emploi qui ont été moins importantes qu'auparavant (+3,5% sur l'année 2015 contre 7,8% en 2014). L'Insee précise également que cette hausse "provient essentiellement des hommes", le taux de chômage masculin augmentant de 5,4 points contre 1,4 point pour celui des femmes.

■ Les taux d'emploi et d'activité sont faibles

Le taux d'emploi à Mayotte apparaît comme particulièrement faible : sur une population de 115 000 individus en âge de travailler, seules 3,4 personnes sur 10 ont un emploi contre 6 sur 10 en France hexagonale et 4,4 sur 10 à La Réunion. Les valeurs de ces taux pour les différentes classes d'âge montre que cet écart n'est pas le fruit d'un effet de structure lié au fort poids des jeunes dans la population mahoraise (une personne sur deux à Mayotte à

moins de 20 ans) et au faible taux d'emploi qui caractérise cette classe d'âge.

Si Mayotte se trouve au dernier rang dans le classement des DOM en matière de taux d'emploi, cela est également le cas en matière de taux d'activité (41,8%). Ce dernier apparaît nettement inférieur à ceux de la France continentale et des autres DOM. Cette faible participation explique dans une large mesure l'écart en matière de taux d'emploi qui est observé avec la métropole (la contribution de ce facteur est de l'ordre de 80%).

Au regard de ces éléments, la relative bonne performance en matière de chômage de Mayotte repose donc avant tout sur une faible participation au marché du travail.

Les statistiques récentes font état toutefois d'une certaine évolution de la situation. Les enquêtes Emploi 2014 et 2015 montrent en effet que la population en âge de travailler se porte de façon beaucoup plus importante sur le marché du travail avec des augmentations massives du taux d'activité (44,3 % en 2014, 48,1 % en 2015, soit des hausses sur un an de +2,5 et +3,8 points). Cet accroissement de la participation se retrouve pour partie dans l'emploi avec de fortes augmentations du taux d'emploi (33,8% en 2013, 35,5% en 2014 et 36,6 % en 2015). En dépit de cette progression, les valeurs de ces taux demeurent faibles par rapport à la moyenne nationale.

En sus de la faiblesse des qualifications (voir plus loin), deux autres facteurs sont mis en avant par l'Insee pour expliquer ces faibles niveaux d'activité et d'emploi :

- Le premier concerne plus particulièrement les femmes et des difficultés d'organisation liées à la garde des enfants. Les familles à Mayotte sont en effet nombreuses (21% des familles ont trois enfants, 30% ont quatre enfants et plus contre, respectivement, 13% et 4% pour le reste de la France) avec, surtout, une organisation scolaire dans le primaire qui est le plus souvent par demi-journée, ce qui conduit un grand nombre de femmes à rester au foyer.

- Le second tiendrait à des problèmes de régularisation d'une population d'immigrés clandestins dont on estime qu'elle est particulièrement nombreuse à Mayotte : entre 50 000 et 60 000 personnes, soit le tiers environ de l'effectif de la population (212 600 en 2012).

■ Le Halo est hypertrophié

Les enquêtes Emploi révèlent que le Halo du chômage est particulièrement important. En 2014, on dénombre 28 100 personnes sans emploi, inactives au regard des critères du BIT et désireuses de travailler (29 700 en 2013, 29 300 en 2009). A l'échelle du département, cet effectif est considérable. Les inactifs du halo sont en effet quasiment trois fois plus nombreux que les chômeurs BIT (moins d'1 pour 2 en métropole) et représentent plus de 40% des inactifs (contre 6% en métropole et 21% à La Réunion (chiffre 2012)). Par ailleurs, la somme du Halo et du chômage BIT équivaut quasiment à la taille de la population active occupée (39 600 pour les 15-64 ans). En d'autres termes, pour chaque personne occupant un emploi, on recense aussi un individu sans emploi souhaitant travailler, ce qui conduit à des taux de chômage élargis de l'ordre de 50% ! (47,4% en 2014, 49,7% en 2013, 51,1% en 2009). Tant bien même les statistiques montrent une réduction conséquente du Halo depuis plusieurs années (le ratio Halo sur chômage au sens du BIT était à 3,8 en 2009), l'importance de ce dernier reste tout à fait considérable.

En ce qui concerne sa composition, on sait que le Halo est constitué au 2/3 de femmes (56,8% en France continentale en 2015) et pour 21% de jeunes (moins de 30 ans). Le poids des jeunes est toutefois en forte baisse depuis 2009 compte tenu du développement de la scolarisation. La publication relative à l'enquête Emploi 2009 y souligne également le poids important des personnes de nationalité étrangère (60%) et l'on peut penser,

au regard de certaines statistiques, que cela est encore le cas aujourd'hui (les natifs de Madagascar ou des Comores représentent près de la moitié de la population hors système scolaire, estimée elle-même à 100 400 personnes de plus de 15 ans, et sont sans diplôme pour 90% d'entre eux). Parallèlement, 14% des personnes interrogées répondent qu'elles ne sont pas disponibles dans les 15 jours pour travailler (15% dans l'enquête 2013) et 86% ne pas avoir effectué de démarches actives de recherche d'emploi.

Cette composition est différente de celle de la France continentale pour laquelle la non disponibilité concerne un peu plus de la moitié du Halo. Le nombre de travailleurs découragés est alors estimé dans l'enquête 2013 comme compris entre 12 000 et 13 000 individus (8000 en 2009), soit à peu près 40% du Halo. L'Insee précise également qu'un grand nombre de personnes du Halo "renoncent à toute recherche en raison de leur situation administrative non régularisée".

Cette information sur la composition est d'importance car on sait des inactifs du Halo qui sont à la recherche d'un emploi, l'inactivité BIT est donc liée à la non disponibilité, que leur accès à l'emploi est similaire à celui des chômeurs BIT. En revanche, les inactifs du Halo qui ne recherchent pas, qu'ils soient disponibles rapidement ou non, ont un accès à l'emploi, direct ou indirect, beaucoup moins fréquent et intègrent plus facilement le chômage BIT en période de bonne conjoncture. Ces éléments peuvent alors aussi valoir pour Mayotte où l'on enregistre en 2015 une baisse importante du Halo (- 2300 par rapport à 2014), une forte augmentation du chômage BIT (+ 3400) et une légère baisse du taux de chômage élargi (-0,4 points). Seul l'examen des transitions individuelles sur le marché du travail pourrait toutefois permettre de répondre de façon satisfaisante à cette question.

■ La durée du chômage

La durée du chômage informe également sur le mode de fonctionnement du marché du travail. Un même taux de chômage peut en effet résulter de deux situations fort différentes selon que le taux d'entrée dans le chômage est grand et la durée est courte ou, a contrario, que le taux d'entrée est faible mais la durée est longue

Cette distinction est d'importance car elle a des implications fortes en matière de politique de l'emploi :

1. une économie dans laquelle le taux de destruction (net) des emplois est petit et la durée est longue doit plutôt s'attacher à réduire la durée du chômage (dans un tel cas de figure, le niveau déjà faible du taux d'entrée laisse à penser que les rendements de mesures visant à sauvegarder le volume des emplois seront peu efficaces). Par ailleurs, elle a aussi des conséquences importantes en matière de Bien-être. A taux de chômage donné, on peut en effet penser que l'on vit moins bien dans une société où la durée du chômage est longue et le taux d'entrée est bas. Dans ce cas de figure, le fait de perdre son emploi est particulièrement pénalisant car il y a toutes les chances pour que cela se traduise par un épisode de chômage long avec, potentiellement, tous les effets de déqualification, d'exclusion et de précarité qui accompagnent le chômage de longue durée.

2. A contrario, une économie dans laquelle la durée est basse et le taux d'entrée grand met en œuvre une certaine forme de partage du travail entre les actifs dans la société. Qui plus est, le fait de tomber dans le chômage est sûrement vécu comme moins pénalisant dans la mesure où, s'il est relativement plus fréquent de perdre son travail, la durée de l'interruption elle est plus courte et il est relativement plus facile de retourner vers l'emploi.

S'agissant de Mayotte, les statistiques disponibles ne concernent malheureusement pas la durée du chômage mais l'ancienneté dans le chômage (qui est en règle générale

supérieure). On observe alors un très fort chômage de longue durée avec 81% des chômeurs qui sont sans emploi depuis plus d'un an contre 42,7% en métropole et 66% à La Réunion. Les chômeurs de très longue durée, à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans, représentent quant-à-eux 2/3 des chômeurs (contre 21% en métropole et 46% à La Réunion). L'ancienneté moyenne est de 3 ans et 3 mois contre 14 mois en métropole et 27 mois à La Réunion. Comparé aux chiffres de 2009, la situation de plus se dégrade (en 2009, 2 chômeurs sur 3 étaient au chômage depuis plus d'un an, 1 sur 2 depuis plus de deux ans et l'ancienneté moyenne était de 28 mois).

■ Des disparités fortes

En matière de chômage, la donnée d'un chiffre global masque souvent une réalité plus complexe. Le risque de chômage n'est pas en effet le même pour tout le monde et frappe de façon plus forte certaines catégories de la population comme les jeunes, les femmes, et les personnes étrangères ou d'origine étrangère. De fait, ces "faits stylisés" du marché du travail se vérifient aussi à Mayotte.

S'agissant du genre, les mesures réalisées établissent que les femmes sont beaucoup plus touchées par le chômage que les hommes et cela est vrai dans toutes les tranches d'âge. La conséquence en est un nombre de femmes au chômage qui est beaucoup plus important que celui des hommes (8100 vs 5400) là où, au contraire, on compte 1,15 homme pour 1 femme en France continentale et 1,18 homme pour 1 femme à La Réunion. On notera l'importance de l'écart, 13 points sur l'ensemble de la population en 2015 (le différentiel en métropole s'est inversé depuis 2012) ; ce dernier se réduit depuis 2009 mais en raison d'une augmentation plus forte du taux de chômage masculin. On sait également que l'ancienneté dans le chômage des femmes est plus importante que celle des hommes (43 mois vs 33 mois contre 40 vs 41,5 en métropole).

L'augmentation du taux de chômage féminin enregistrée en 2014 et 2015 repose en grande partie sur un développement massif de la participation des femmes au marché du travail avec des augmentations importantes du taux d'activité (+4,6 points en 2015, +3,6 points en 2014). L'intégralité des créations (nettes) d'emploi pouvant être attribuées aux femmes, à la classe d'âge 30-49 ans en particulier, cette augmentation du chômage féminin s'accompagne aussi d'une augmentation du taux d'emploi (+2,5 points pour l'ensemble des femmes, +5,3 pour la catégorie des 30-49 ans). En dépit de cet accroissement significatif, l'emploi et l'activité des femmes mahoraises (28% et 40,5%) restent largement inférieures à ceux des hommes mahorais (46,5 % et 56,9%) et des femmes en métropole (67,5% et 60,9%).

S'agissant des jeunes (15-29 ans), si ces derniers sont sans surprise plus touchés par le chômage que le reste de la population, leur situation est toutefois particulièrement difficile. Le taux de chômage des moins de 30 ans, en augmentation continue depuis 2009, atteint 46,1% en 2015, ce qui constitue un niveau extrêmement important. Les créations (nettes) d'emploi profitent de façon marginale à cette classe d'âge (13,3% en 2015, 6,5% en 2014). L'Insee précise également que 900 des 1100 chômeurs supplémentaires de 2014 ont moins de trente ans. Les taux d'emploi sont alors très bas (12,4% en 2013, 15,6% en 2014, 12,8% en 2015). Dans ce contexte, les bas taux d'activité (23,8 en 2015 contre 37,0 pour les 15-24 ans en France continentale) interpellent également étant entendu que, le niveau d'éducation étant beaucoup plus faible à Mayotte, les jeunes sortent plus vite du système scolaire et devraient en conséquence se présenter plus en masse sur le marché du travail. Ces statistiques dressent le portrait d'une catégorie de la population qui est particulièrement éloignée du marché du travail.

S'agissant de l'effet de la nationalité, le recensement de 2007 fournit des informations sur le chômage, au sens du recensement, des personnes de nationalité étrangère qui était alors nettement plus important que celui des nationaux (33,9 vs 21,7 pour les personnes de nationalité française en 2007). L'Insee précise également que les étrangers représentent près de la moitié des chômeurs, sachant que la part des personnes de nationalité étrangère était de 41% en 2007, et qu'ils sont pour la plupart sans diplôme. Toutes choses égales par ailleurs, ie en contrôlant notamment pour l'effet du diplôme, la pénalité liée au fait d'être de nationalité étrangère est estimée à 5-6 points de pourcentage (pour l'année 2007).

S'agissant du rôle du diplôme, on ne dispose pas à ce jour de statistiques tirées de l'enquête Emploi sur le lien entre le diplôme et le risque de chômage à Mayotte. On peut toutefois se référer aux recensements de la population. Ces statistiques montrent un fort effet du diplôme, le taux de chômage des diplômés du supérieur étant en particulier sept fois inférieur à celui des non diplômés. Ce constat est confirmé par une analyse "toutes choses égales par ailleurs". Partant d'une situation de référence, un homme natif de Mayotte, âgé de 25 à 50 ans et titulaire d'un baccalauréat pour lequel le taux de chômage était de 12%, les pénalités sont de l'ordre de 8 et 12 points pour les non scolarisés et les personnes sorties du système éducatif au niveau primaire tandis que la prime liée à la validation d'un cursus du supérieur est de 8 points. Sur la période 2002-2007, on observe toutefois, en dépit d'une baisse générale du taux de chômage (au sens du recensement), une augmentation du taux de chômage des diplômés et ce à tous les niveaux de sortie. L'Insee explique ce constat par une augmentation beaucoup plus importante du nombre de diplômés comparé au nombre d'emplois sur lesquels leurs qualifications leur permet de postuler.

Les statistiques récentes fournies par l'Insee sur la corrélation entre le taux d'emploi et le niveau de diplôme vont très naturellement dans le même sens. On constate (i) que le taux d'emploi croît avec le niveau de diplôme et (ii) que les taux d'emploi par diplôme sont équivalents aux niveaux métropolitains (la meilleure insertion des diplômés du supérieur tient à ce que ces derniers sont souvent natifs de métropole et arrivent à Mayotte en bénéficiant déjà d'un emploi). Le niveau d'études et de formation globalement très bas à Mayotte, 65% des personnes âgées de 15 ans ou plus sont sans diplôme, explique dans une large mesure et selon toute vraisemblance la faiblesse de ce taux d'emploi. Face à des offres d'emploi dont on sait qu'elles sont "bien ciblées", il est en effet vraisemblable qu'une grande partie de la population, considérant que leur employabilité ne lui permet pas de postuler sur ces emplois, renonce à se présenter sur le marché du travail. Parallèlement, l'Insee note aussi que l'amélioration du niveau de qualification qui est à l'œuvre depuis maintenant plusieurs années dans le département s'accompagne également d'une baisse de la prime que permet l'obtention d'un diplôme. Ainsi, le taux d'emploi des détenteurs d'un CAP-BEP passe de 73% en 2009 à 57,8% en 2014. L'Insee rapporte également que les taux d'emploi des jeunes ont été en net recul sur la période 2009-2013 et ce quel que soit le niveau de diplôme.

■ Conclusion

La photographie obtenue témoigne des grandes difficultés que rencontre le marché du travail mahorais. Face à cette situation globalement dégradée, des choix politiques forts doivent être pris aujourd'hui pour tenter d'infléchir les effets de cette dynamique et faire en sorte qu'elle profite à toute la population. Le volet N°2 de cette note propose quelques pistes de réflexion en matière de politique pour l'emploi pour ce département.

■ Bibliographie

Allberola E, Gilles L et Tith F [2012], Les effets du RSA peu perceptibles par les bénéficiaires, CREDOC, Consommation et modes de vie, n°250, avril 2012.

Allègre G [2011], "Le RSA : redistribution vers les travailleurs pauvres et offre de travail", Revue de l'OFCE, 2011/3 - n°118 pp. 33-61.

Amnyos Technopolis Oréade-Brèche [2012], Diagnostic territorial stratégique de Mayotte préalable à la définition et à la rédaction des futurs programmes européens 2014-2020, Rapport final.

Anne D & L'Horty Y [2002], "Transferts sociaux locaux et retour à l'emploi", Economie et Statistiques, n°357-368, pp. 49-71.

Anne D et L'Horty Y [2009], "Aides sociales locales, revenu de Solidarité active (RSA) et gains du retour à l'emploi", Economie et Statistique, n°429-430, pp. 129-157.

Anne D et L'Horty Y [2009], "Les effets du revenu de solidarité active sur les gains du retour à l'emploi", Revue économique, 3, vol. 60, pp. 767-776.

Artus P, Cahuc P & Zylberberg A [2007], Temps de travail, revenu et emploi, Rapport du Conseil d'Analyse Economique n° 688, La documentation française, Paris.

Askenazy P [2000], "Réduction du temps de travail. Organisation et conditions de travail", Revue économique, vol 51, n°3, pp. 547-556.

d'Autume A., "Réorganisation de la production et réduction de la durée du travail : une perspective macréconomique", Économie internationale, la revue du CEPII n°83.

d'Autume A & Cahuc P [1998], "La réduction de la durée du travail : faut-il y croire ?" Revue d'Economie Politique, 108, 1, pp. 5-14.

Borjas [1999], "The economic analysis of immigration", Handbook of Labor Economics, volume 3, chapitre 28, pp. 1697-1760, Elsevier.

Brodaty, Crépon et Fougère [2001], "Using Matching Estimators to Evaluate Alternative Youth Employment Programs : Evidence from France, 1986-1988", in Econometric Evaluations of Active Labour Market Policies in Europe, Springer Verlag.

Cahuc P et Carcillo S [2011], The Detaxation of Overtime Hours: Lessons from the French Experiment, IZA DP n°5439, January 2011.

Cahuc P & Zylberberg A [1996], Economie du Travail, la formation des salaires et les déterminants du chômage, De Boeck Université.

Carneiro & Heckman [2003], Human Capital Policy, in Inequality in America : What Role for Human Capital Policies ?, Cambridge, MIT Press.

Goujon M. & Hermet F. [2013], L'indice de pauvreté humaine : une évaluation pour La Réunion, in Diemer A. et Guillemain H., Inégalités et pauvreté dans les pays riches, Clermont-Ferrand, Oeconomica, p.161-174.

Hart R.A. & Moutos T. [1995], Human Capital, Employment and Bargaining, Cambridge University Press.

Heyer E et Timbeau X, "35 heures : réduction réduite", Revue de l'OFCE, n°74, pp. 53-95.

IEDOM [2013], Mayotte – Rapport annuel 2013.

Insee Mayotte Analyses n°1, Enquête Emploi Mayotte 2013, "9 500 chômeurs et 29 900 inactifs qui souhaitent travailler", juillet 2014.

Insee Mayotte Analyses n°2, PIB Mayotte 2011, "Une économie en rattrapage soutenue par la dépense publique", octobre 2014.

Insee Mayotte Analyses n°3, "Enquête Budget de famille, Entre faiblesse des revenus et hausse de la consommation", décembre 2014.

Insee Mayotte Analyses n°5, "Enquête Emploi 2014, Le chômage progresse malgré l'augmentation de l'emploi", février 2015.

Insee Mayotte Flash n°20, "Une famille sur deux a trois enfants ou plus à Mayotte en 2012", novembre 2015.

Insee Mayotte Flash n°21, "Formation et emploi en 2014, 3 mahorais sur 4 sans diplôme", novembre 2015.

Insee Mayotte Infos n°40, "Travail-Emploi, Recensement de la population au 31 juillet 2007 – La progression de l'emploi permet au chômage de baisser", avril 2009.

Insee Mayotte Infos n°48, Emploi, "Enquête Emploi 2009 – Un marché de l'emploi atypique", décembre 2010.

Insee Première n°1231, "Mayotte : recensement de la population de 2007 – Une population multipliée par quatre en 30 ans", avril 2009.

Insee Première n°1260, "Le "halo" du chômage : entre chômage BIT et inactivité", octobre 2009.

Insee Première n°1516, "Une photographie du marché du travail en 2013", septembre 2014.

Insee Première n°1569, "Une photographie du marché du travail en 2014", octobre 2015.

Insee Réunion Flash n°32, "Rénovation de l'enquête Emploi Un taux de chômage de 26,8 % en moyenne en 2014", juin 2015.

Insee Réunion Flash n°49, "Enquête Emploi 2014, Deux chômeurs sur trois cherchent un emploi depuis plus d'un an", décembre 2015.

Insee Références édition 2014, Tableaux de l'Économie Française.

Insee Références édition 2015, France, portrait social, Fiches - Marché du travail.

Paul [2012], "Emploi et Durée du Travail", document de travail CEMOI, disponible à <http://cemoi.univ-reunion.fr/publications/documents-de-travail/>.

Piketty [1998], "L'impact des incitations financières au travail sur les comportements individuels : une estimation pour le cas français", Economie et Prévision, n°132-133, pp.1-36

Pôle Emploi Mayotte [2012], "Enquête Besoin en Main d'Œuvre à Mayotte en 2013", Etudes, Evaluations et Statistiques, avril 2012.

Sénat [2012], Rapport d'Information n°675, session extraordinaire de 2011-2012.

Sianesi [2004], "An Evaluation of the Swedish System of Active Labour Market Programs in the 1990s", Review of Economics and Statistics, 86, 1, 133-155, 2004.

Simonnet V [2012], "Le RSA est-il plus incitatif à la reprise d'emploi que le RMI ?", Connaissance de l'emploi, Le 4 pages du CEE, juin 2012, n°93.